

## **PROTCOLE & PRECONISATION SANITAIRE** **RENTREE 2020 – PISCINE DE LA GANTERIE**

Après concertation entre Grand Poitiers et les associations et afin de sécuriser au mieux nos adhérents de tout risque de contamination lié à la COVID-19, nous vous invitons à suivre les mesures ci-dessous.

### **Piscine de la Ganterie :**

1. Port du masque obligatoire **jusqu'au bord du bassin.**
2. Respect des gestes barrières.
3. Distanciation physique 1m.
4. A l'entrée de l'établissement : désinfection des mains au **gel hydroalcoolique.**
5. Nous vous rappelons que l'accès aux vestiaires est possible 15 minutes avant le début de chaque séance, pour limiter le croisement des différents publics et fluidifier les entrées des différents groupes de pratiquants.
6. **Désinfection autonome et individuelle des points contacts** (poignée de porte, cabine individuelle, patère, banc...) avec le matériel mis à disposition par l'établissement.
7. Privilégier si possible d'**arriver avec le maillot de bain sur vous.**
8. **Pas d'accès aux casiers**, emmenez votre sac avec vous au bord du bassin.
9. **Douche savonnée obligatoire** avant l'accès aux bassins.
10. Dépôt des sacs et affaires personnelles dans les gradins extérieurs (bassin de 50m), ou au bord des bassins intérieurs.
11. **Limitation du nombre d'accompagnant :**
  - Enfant - de 10 ans : **Seul un parent** (port du masque obligatoire) pourra avoir accès aux gradins pendant la séance.
  - Enfant 10 ans et + : **Aucun parent** ne sera autorisé à rester pendant la séance.
12. En fin de séance, afin de limiter les regroupements dans les sanitaires, merci de **privilégier la douche à la maison.**
13. Sortir de l'établissement **maximum 15 minutes** après la fin du créneau.